

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 25 août 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GRESSER

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 2 septembre 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Patrick GRESSER, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ.

Procuration : de Patrick GRESSER à Pascal STUTZMANN

Avant d'ouvrir la séance, le Maire informe qu'un point à l'ordre du jour a été ajouté. Une modification budgétaire s'est révélée nécessaire après l'envoi des convocations.

Délibération n° 2011/38

Objet : Indemnités de sinistre

Vu le constat amiable établi suite à la dégradation de la toiture du bâtiment la Laube l'année dernière ;

Vu le constat amiable établi suite à la dégradation du panneau de signalisation se trouvant à l'entrée nord du village ;

Considérant que les recours effectués par l'assureur de la commune ont abouti ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

ACCEPTE les deux indemnités ;

AUTORISE le Maire à encaisser les chèques d'un montant de 1146,96 € pour le dommage à la Laube et de 478,40 € pour la dégradation au panneau de signalisation, au compte 7788.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 2 septembre 2011.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 5 septembre 2011.

Le Maire
Alain NORTH